RESSOURCES PMET

LE PÔLE NORD-AMÉRICAIN DES MINÉRAUX CRITIQUES

RESSOURCES PMET INC.

Rapport de gestion

Trimestre clos le 30 juin 2026

TSX : PMET – ASX : PMT – OTCQX : PMETF

TABLE DES MATIÈRES

1. APERÇU GÉNÉRAL 3
2. NATURE DES ACTIVITÉS 3
3. FAITS MARQUANTS DU TRIMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2026 5
4. PERSPECTIVES DE LA SOCIÉTÉ POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2027 6
5. MISE À JOUR CONCERNANT LES PROJETS POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2026 ... 7
6. MISE À JOUR CONCERNANT LA DURABILITÉ POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2026 8
7. DÉCLARATION DES RÉSERVES MINÉRALES (RÈGLEMENT 43-101) 9
8. DÉCLARATION DES RESSOURCES MINÉRALES (RÈGLEMENT 43-101) 10
9. MISE À JOUR CONCERNANT LA PROSPECTION POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2026 10
10. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION 11
11. RÉSULTATS D'EXPLOITATION 13
12. SITUATION FINANCIÈRE 16
13. FLUX DE TRÉSORERIE 18
14. RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS 20
15. TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL 20
16. DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION 21
17. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES 21
18. INFORMATION SECTORIELLE 22
19. MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES ET JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES CRITIQUES 22
20. ARRANGEMENTS HORS BILAN 22
21. TRANSACTIONS ENVISAGÉES 22
22. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL 22
23. INSTRUMENTS FINANCIERS 23
24. RISQUES ET INCERTITUDES 23
25. NATURE DES TITRES 23
26. CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE 24
27. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES 25
28. PERSONNE QUALIFIÉE / COMPÉTENTE 25
29. MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS 26
30. APPROBATION 28

1. APERÇU GÉNÉRAL

Le présent rapport de gestion de Ressources PMET Inc. et de ses filiales (collectivement, la « Société » ou « PMET ») a été préparé en date du 13 août 2026. Il fournit des informations complémentaires à celles présentées dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour le trimestre clos le 30 juin 2026 (les « états financiers »), y compris les notes annexes, qui ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») applicables à l'établissement d'états financiers intermédiaires, notamment la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire*. Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers annuels audités et au rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2026. Le présent rapport de gestion a été déposé sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, et sur le site Web de la Bourse d'Australie (l'« ASX »), au www.asx.com.au. Il est également disponible sur le site Web de la Société, au www.pmet.ca/fr/.

À moins d'indication contraire, le symbole « $ » dans le présent rapport de gestion renvoie au dollar canadien. Le symbole « $ US » désigne le dollar américain et le symbole « $ AU », le dollar australien.

Le rapport de gestion a été préparé par la direction et approuvé par le conseil d'administration de la Société (le « conseil d'administration » ou le « conseil ») le 13 août 2026. Des renseignements supplémentaires sur les activités de la Société sont disponibles sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, sur le site Web de l'ASX, au www.asx.com.au, et sur le site Web de la Société, au www.pmet.ca/fr/.

Dans l'établissement du présent rapport de gestion, la direction, de concert avec le conseil, tient compte de l'importance relative de l'information. L'information est jugée significative dans les cas suivants : i) si elle entraîne une variation notable du cours des actions ordinaires de la Société (les « actions ordinaires ») ou s'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elle ait cet effet, ii) s'il est fort probable qu'un investisseur raisonnable juge l'information importante dans sa décision de placement, ou iii) si l'information devait modifier sensiblement les renseignements auxquels les investisseurs ont accès.

2. NATURE DES ACTIVITÉS

La Société a été constituée en vertu de la *Business Corporations Act* de la Colombie-Britannique le 10 mai 2007. Elle est établie au Canada et est un émetteur assujetti dans toutes les provinces canadiennes. Voir la rubrique « Trésorerie et ressources en capital » du présent rapport de gestion.

Les filiales importantes de la Société, qui sont toutes entièrement détenues, sont les suivantes : Innova Lithium Inc. et 14352891 Canada inc., toutes deux constituées en société au Canada.

La Société est une société de prospection et de mise en valeur de minéraux critiques qui se concentre particulièrement sur l'avancement de sa découverte de l'échelle d'un district sur la propriété Shaakichiuwaanaan, détenue à 100 % et située dans la région d'Eeyou Istchee Baie-James au Québec (Canada), à proximité d'une route régionale et d'une infrastructure électrique. Le projet Shaakichiuwaanaan s'articule autour d'une combinaison unique de pegmatites enrichies en lithium-césium-tantale (« LCT ») dont la portée et la teneur à l'échelle mondiale sont significatives.

Les actions ordinaires sont inscrites et négociées à la cote de la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole « PMET » et à la cote de l'ASX sous le symbole « PMT ». Elles sont également négociées sur le marché de gré à gré des États-Unis sous le symbole « PMETF », ainsi qu'à la Bourse de Francfort en Allemagne sous le symbole « R9GA ».

Le siège social de la Société est situé au 1801, avenue McGill College, bureau 900, Montréal (Québec) H3A 1Z4, et son bureau principal et bureau des registres est situé au 510, rue Georgia Ouest, bureau 1800, Vancouver (Colombie-Britannique) V6B 0M3. La Société exerce l'essentiel de ses activités à partir de son siège social.

La propriété Shaakichiuwaanaan abrite une réserve minérale probable de 84,3 Mt à 1,26 % Li_2O à CV5 en date du 11 septembre 2025, à une teneur de coupure de 0,40 % Li_2O (à ciel ouvert) et de 0,70 % Li_2O (sous terre). Cette réserve minérale est comprise dans la ressource minérale consolidée.

L'actuelle estimation des ressources minérales consolidées (l'« estimation des ressources minérales de juillet 2025 ») (pegmatites CV5 et CV13), qui comprend les zones de césium Rigel et Vega, comporte :

- 108,0 Mt à 1,40 % Li_2O, 0,11 % Cs_2O, 166 ppm Ta_2O_5 et 66 ppm Ga de ressources indiquées et 33,4 Mt à 1,33 % Li_2O, 0,21 % Cs_2O, 155 ppm Ta_2O_5 et 65 ppm Ga de ressources présumées, et est présentée à une teneur de coupure de 0,40 % Li_2O (à ciel ouvert), 0,60 % Li_2O (sous terre à CV5), et 0,70 % Li_2O (sous terre à CV13).

- Les zones de césium Rigel et Vega ont été interprétées en utilisant comme contrainte une teneur de 0,50 % Cs_2O, entièrement dans la pegmatite CV13, avec une estimation des ressources minérales comportant 0,69 Mt à 4,40 % Cs_2O, 2,12 % Li_2O et 646 ppm Ta_2O_5 de ressources indiquées ainsi que 1,70 Mt à 2,40 % Cs_2O, 1,81 % Li_2O et 245 ppm Ta_2O_5 de ressources présumées.

La date de prise d'effet de l'estimation des ressources minérales de juillet 2025 est le 20 juin 2025 (jusqu'au trou de forage CV24-787). Les ressources minérales ne sont pas des réserves minérales, car leur viabilité économique n'a pas été démontrée. Les ressources minérales comprennent les réserves minérales.

Cette estimation des ressources minérales consolidées, quatrième telle estimation concernant le projet Shaakichiuwaanaan, confirme encore une fois qu'il s'agit de l'une des plus importantes ressources minérales de pegmatite lithifère au monde. Par ailleurs, le projet englobe la plus grande estimation des ressources minérales de pegmatite riche en césium sous forme de pollucite en place au monde. Le tantale est un autre métal clé présent dans l'estimation des ressources minérales, qui abritent l'une des plus grandes ressources de tantale au monde. La propriété renferme également de multiples autres amas de pegmatite LCT qui n'ont pas encore fait l'objet d'un sondage, ainsi que d'importantes zones prospectives qui restent à évaluer.

La Société détient aussi plusieurs actifs secondaires au Québec (Canada) et dans l'Idaho (États-Unis), qui sont considérés comme ayant un potentiel pour le lithium, le césium, le tantale, le cuivre, l'argent et l'or.

Pour de plus amples renseignements sur la Société et ses projets miniers significatifs, en plus de ce qui est indiqué dans le présent rapport de gestion, veuillez consulter la notice annuelle la plus récente de la Société, disponible sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, sur le site Web de l'ASX, au www.asx.com.au, ou sur le site Web de la Société, au www.pmet.ca/fr/.

Pour de plus amples renseignements sur l'étude de faisabilité de la Société à CV5, laquelle ne porte que sur le lithium (et la réserve minérale correspondante) de la Société, en plus de ce qui est indiqué dans le présent rapport de gestion, nous vous conseillons de consulter le communiqué de presse daté du 20 octobre 2025,

dans lequel la Société a annoncé l'achèvement d'une étude de faisabilité fructueuse à CV5, laquelle ne porte que sur le lithium, pour son projet à grande échelle Shaakichiuwaanaan.

3. FAITS MARQUANTS DU TRIMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2026

A. Mises à jour concernant les projets

- Conclusion d'une relation stratégique avec Koch Technology Solutions visant à évaluer des technologies de traitement exclusives pour la production de produits chimiques à base de césium à valeur ajoutée à partir des concentrés de pollucite de Shaakichiuwaanaan, offrant une voie d'accès potentielle aux chaînes d'approvisionnement industrielles et du secteur de la défense.

- Production, à partir de la pegmatite CV5, de concentré de spodumène à haute teneur en lithium (6,1 % Li_2O), à un taux de récupération de 89 %, dans une usine pilote de séparation en milieu dense (« SMD ») seulement, validant davantage le schéma de traitement conventionnel de la Société et soutenant les initiatives continues d'optimisation du projet.

- Réception de lettres d'appui non contraignantes de la part d'Exportation et développement Canada (« EDC »), de la banque allemande KfW IPEX-Bank et d'une autre institution financière canadienne, ainsi que d'une lettre d'intérêt non contraignante de la Société Générale, soutenant l'avancement de la stratégie de financement du projet de la Société.

- Coup d'envoi de la campagne de prospection de 2026 de la Société à la propriété Shaakichiuwaanaan, laquelle devrait comprendre des forages sur quelque 45 000 m (prospection et cueillette de données géotechniques, hydrogéologiques et géologiques/relatives aux ressources). Au cours du trimestre, la Société a réalisé des forages sur un total de 7 244 m (69 trous).

- Achèvement d'une étude conceptuelle évaluant le potentiel de la production de produits chimiques à base de lithium à valeur ajoutée sur le site, étude ayant identifié le procédé de lixiviation atmosphérique ALi^{MD}, une exclusivité de Primero Group, comme étant la filière de transformation privilégiée pour la suite des études. Tests à l'échelle du banc d'essai sur le concentré de spodumène de Shaakichiuwaanaan ayant atteint un taux de récupération global de lithium de 92,5 % et produit du carbonate de lithium de qualité batterie à 99,8 % Li_2CO_3.

- Signature d'un protocole d'entente non contraignant avec Mitsui & Co., Ltd. et Microwave Chemical Co., Ltd. (« MWCC ») afin d'évaluer l'application de la technologie de calcination par micro-ondes dans le cadre de la future stratégie de raffinage du lithium de la Société.

B. Siège social

- Trésorerie de 176 M$ au 30 juin 2026.

- Émission de 2 095 745 actions ordinaires supplémentaires au prix de 5,66 $ l'action ordinaire à l'intention de Volkswagen Finance Luxemburg S.A., une filiale de Volkswagen AG, conformément à la convention relative aux droits des investisseurs conclue avec la Société, pour un produit brut de 11 862 000 $, à la suite de la réalisation, en février 2026, d'un placement d'actions accréditives et d'actions ordinaires pour un montant total de 138 M$.

C. Durabilité

- Réception, en juin 2026, d'une demande de renseignements du Comité d'examen des répercussions environnementales et sociales (le « COMEV ») concernant le projet d'échantillonnage en vrac pour CV5, et soumission de réponses étayant la demande de dérogation déposée en octobre 2025.

D. Événements postérieurs au 30 juin 2026

- Signature d'une lettre d'intention non contraignante avec la Nation crie de Chisasibi visant à établir un cadre structuré pour favoriser les échanges, le partage d'informations, les discussions et la clarté du processus à l'égard du projet Shaakichiuwaanaan proposé. Cette lettre d'intention témoigne des efforts déployés par l'équipe au cours des dernières années pour collaborer avec la Nation crie de Chisasibi, notamment en favorisant fortement l'emploi des Cris sur le site et en investissant une part importante des dépenses liées au projet dans des entreprises appartenant à des Cris ou gérées en coentreprise avec des Cris.

4. PERSPECTIVES DE LA SOCIÉTÉ POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2027

Avec l'achèvement et la publication de l'étude de faisabilité portant uniquement sur le lithium pour la pegmatite CV5, la Société poursuit plusieurs aspects clés visant à optimiser l'affectation du capital, à renforcer le profil économique du projet et à réduire les risques liés à son exécution :

1. Achèvement d'une étude de faisabilité mise à jour pour CV5 vers la fin de 2026, intégrant le tantale en tant que précieux coproduit et d'autres optimisations du projet tout en demeurant dans le champ de l'évaluation des impacts sur l'environnement et le milieu social (« EIES ») actuelle.

2. Achèvement, vers la fin de 2026, d'une évaluation économique préliminaire (« EEP ») (CV5 + CV13) intégrant les paramètres économiques du lithium, du tantale et du césium.

3. Avancement continu des activités d'obtention de permis et de relations communautaires en vue d'une décision d'investissement finale d'ici la fin de l'année civile 2027.

4. Lancement et avancement du processus de financement du projet en 2026 et en 2027 en vue d'une décision d'investissement finale d'ici la fin de l'année civile 2027.

5. Évaluation et avancement de l'initiative d'échantillonnage en vrac par suite du dépôt de la demande d'attestation de non-assujettissement au processus d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social ciblant le gisement souterrain afin d'améliorer la compréhension des caractéristiques géologiques de la zone à teneur élevée Nova et de valider les spécifications et la qualité des produits à grande échelle.

6. Renforcement de l'engagement avec les partenaires du secteur en aval, renforçant l'alignement dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement des matériaux de batteries et positionnant la Société pour de futures occasions d'approvisionnement et de collaboration stratégique.

7. Évaluation des cibles de prospection à fort potentiel afin de débloquer des ressources supplémentaires et d'optimiser l'échelle et la portée globales du projet Shaakichiuwaanaan.

Les perspectives de la Société pour l'exercice se terminant le 31 mars 2027 constituent des énoncés prospectifs. Pour de plus amples renseignements sur les énoncés prospectifs, se reporter à la rubrique 29 du présent rapport de gestion.

5. MISE À JOUR CONCERNANT LES PROJETS POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2026

A. Avancement des possibilités en milieu de chaîne ou en aval à Shaakichiuwaanaan

Au cours du trimestre, la Société a fait progresser sa stratégie d'évaluation des débouchés au-delà de la production de concentré de spodumène par le biais d'initiatives complémentaires en milieu de chaîne et en aval. Le 14 juin 2026, à la suite d'initiatives de mise à l'essai ayant connu un succès qui ont permis d'identifier une voie d'accès prometteuse en vue d'une production potentielle de carbonate de lithium de qualité batterie sur le site, la Société a annoncé les résultats d'une étude conceptuelle portant sur le procédé de lixiviation atmosphérique ALi[MD], une exclusivité de Primero Group. Ce procédé a été identifié comme la filière de raffinage privilégiée pour une évaluation plus poussée, les tests à l'échelle du banc d'essai ayant atteint un taux de récupération global de lithium de 92,5 % et produit du carbonate de lithium de qualité batterie à 99,8 %.

En juin 2026, la Société a signé un protocole d'entente avec Mitsui & Co., Ltd. et MWCC afin d'évaluer l'application d'une technologie exclusive de calcination par micro-ondes au concentré de spodumène du projet Shaakichiuwaanaan. Cette technologie pourrait permettre de réduire la consommation d'énergie, les coûts d'exploitation et les émissions de gaz à effet de serre par rapport aux procédés de calcination conventionnels, et pourrait renforcer la compétitivité de la future production de produits chimiques à base de lithium.

Ces initiatives constituent des étapes importantes dans l'évaluation des possibilités de renforcer la valeur à long terme du projet Shaakichiuwaanaan grâce à une chaîne de valeur intégrée du lithium.

B. Infrastructure du site

Le camp de Shaakichiuwaanaan a rouvert ses portes en mai 2026 afin de soutenir le lancement du programme de prospection de 2026. Dès la reprise des activités sur le site, la Société a obtenu l'accès aux installations de l'aérodrome LG4, qu'elle utilise depuis. Il s'agit d'une amélioration significative de la logistique sur site, permettant de rationaliser les changements d'équipe et de réduire au minimum les pertes de temps liées aux déplacements routiers.

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2026, la Société a avancé les travaux techniques sur la ligne de transport d'électricité et les sous-stations nécessaires pour raccorder le projet Shaakichiuwaanaan au réseau d'Hydro-Québec. Ces progrès visent à soutenir le développement du projet selon l'échéancier prévu et à maintenir la conformité avec l'approbation d'Hydro-Québec de l'alimentation électrique. La Société demeure d'avis que le projet est bien positionné pour obtenir cette alimentation électrique (blocs de mégawatts) du fait de sa proximité aux infrastructures d'Hydro-Québec et de son alignement sur les objectifs stratégiques du Québec en ce qui a trait au développement des chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques.

C. Obtention de permis et planification environnementale

La Société a entrepris des programmes de collecte de données environnementales de référence sur le terrain pour CV13 afin de faciliter les futures activités de caractérisation environnementale et d'évaluation de projets. Jusqu'à présent, les études se sont penchées sur la qualité de l'eau, l'hydrologie, l'habitat des poissons, et des enquêtes sur les oiseaux et les chauve-souris. Un observateur environnemental cri a été engagé pour apporter son soutien aux études.

La Société a poursuivi ses démarches d'obtention de permis pour le projet Shaakichiuwaanaan dans la foulée du dépôt, en mars 2026, de l'EIES. Au cours du trimestre, la Société a poursuivi ses échanges avec les autorités

provinciales et fédérales, notamment dans le cadre de réunions avec les ministères provinciaux de l'Environnement et des Ressources naturelles. Au niveau fédéral, les échanges ont notamment compris des discussions avec l'Agence d'évaluation d'impact, Environnement Canada, Pêches et Océans Canada et Transports Canada.

La Société a également reçu une demande de renseignements de la part du COMEV concernant le projet d'échantillonnage en vrac pour CV5 et a ensuite fourni des réponses à l'appui de sa demande de dérogation. La Société poursuit le processus d'examen réglementaire tout en préparant les autorisations supplémentaires requises pour le programme d'échantillonnage en vrac.

D. Possibilités pour les coproduits

Depuis le milieu de 2025, la Société mène des activités techniques, commerciales et de développement de marché afin d'évaluer la possibilité de récupérer du tantale et du césium en tant que futurs sous-produits ou coproduits du projet Shaakichiuwaanaan. Ces travaux visent à accroître la valeur globale du projet tout en tirant parti du plan de mise en valeur existant pour le lithium.

À la suite de l'achèvement de l'étude de faisabilité portant uniquement sur le lithium à CV5, la Société a poursuivi ses travaux d'ingénierie et de métallurgie afin d'étayer l'évaluation d'un circuit complémentaire de récupération du tantale, dans le cadre de la mise à jour prévue de l'étude de faisabilité pour CV5. La Société avance également l'EEP portant sur le lithium, le tantale et le césium pour les pegmatites CV5 et CV13.

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2026, la Société a annoncé une relation stratégique avec Koch Technology Solutions (« KTS ») visant à évaluer des technologies de traitement exclusives pour la production de produits chimiques à valeur ajoutée à base de césium à partir des concentrés de pollucite de Shaakichiuwaanaan. La collaboration étudiera la viabilité technique et commerciale de la conversion de concentrés de pollucite en produits chimiques à base de césium à haute valeur ajoutée. Il d'agit d'une étape importante visant à faire avancer les possibilités de traitement en aval et de susciter l'intérêt d'éventuels utilisateurs finaux.

La Société a également poursuivi ses travaux techniques et commerciaux liés au césium et au tantale, y compris des essais métallurgiques continus et des discussions avec certains utilisateurs finaux et acteurs de la chaîne d'approvisionnement afin de mieux comprendre les spécifications des produits, les exigences de qualification et les considérations relatives au traitement en aval. Les résultats de ces travaux devraient servir de base aux futures études techniques et activités de commercialisation.

6. MISE À JOUR CONCERNANT LA DURABILITÉ POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2026

La Société a signé une lettre d'intention non contraignante avec la Nation crie de Chisasibi visant à favoriser les échanges, le partage d'informations et les processus de consultation liés au projet. La lettre d'intention prévoit la création de groupes de travail thématiques chargés d'accompagner la poursuite des discussions à mesure que le processus d'autorisation avance, avec le soutien d'une table de coordination composée des principaux décideurs de la Nation crie de Chisasibi et de la Société. Les groupes de travail se penchent sur le développement des compétences et l'éducation, le développement économique local, la protection de l'environnement et le transport, dans le but de faciliter l'identification d'occasions d'affaires pour les entreprises appartenant à des Cris, de renforcer la chaîne d'approvisionnement du projet et de favoriser la formation, l'éducation, l'emploi préférentiel et l'avancement professionnel pour les membres de la Nation crie de Chisasibi.

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2026, la Société a également poursuivi ses activités de consultation des parties prenantes et d'obtention de permis, notamment la consultation continue à Chisasibi. Les activités de consultation ont notamment consisté en des réunions et des séances d'information avec le conseil de bande de Chisasibi, des familles locales, des organisations et des membres de la communauté, afin de faire le point sur le projet Shaakichiuwaanaan, de présenter les mesures d'atténuation proposées dans le cadre de l'EIES et de recueillir des commentaires sur les questions environnementales, d'aménagement du territoire et socio-économiques. La Société a également organisé une visite du site minier et un échange avec la communauté inuite de Rankin Inlet, au Nunavut, afin de favoriser le dialogue entre les Nations et de mieux faire connaître le secteur minier.

La Société a publié son troisième rapport ESG annuel, confirmant ainsi son engagement en faveur de la durabilité environnementale, d'une gestion responsable, des relations avec les Autochtones et de la création de valeur à long terme.

Conformément à l'objectif stratégique de la Société visant à promouvoir l'engagement inclusif auprès des communautés locales, environ 22 % de la main-d'œuvre employée en mai et en juin 2026 dans le cadre du projet était composée d'Autochtones, principalement des membres de la Nation crie de Chisasibi. Au cours du trimestre clos le 30 juin 2026, 28 % des dépenses d'approvisionnement de la Société ont été effectuées auprès d'entreprises et de coentreprises appartenant à des Autochtones.

7. DÉCLARATION DES RÉSERVES MINÉRALES (RÈGLEMENT 43-101)

Le 20 octobre 2025, la Société a annoncé une première réserve minérale à CV5, laquelle ne porte que sur le lithium, pour son projet Shaakichiuwaanaan. La réserve minérale fait partie de l'étude de faisabilité présentée dans un rapport technique conformément au Règlement 43-101 déposé sur SEDAR+ le 14 novembre 2025. La déclaration des réserves minérales est présentée dans le tableau suivant.

Déclaration des réserves minérales (Règlement 43-101) pour le projet Shaakichiuwaanaan (CV5)

Zone	Classement	Tonnes (t)	Teneur (% Li_2O)	Li_2O contenu (Mt)	Li contenu (Mt)	Équivalent-carbonate de lithium contenu (Mt)
Ciel ouvert	Prouvées	–	–	–	–	–
	Probables	49 200 000	1,12	0,55	0,26	1,36
Souterraine	Prouvées	–	–	–	–	–
	Probables	35 100 000	1,45	0,51	0,24	1,26
Total	Prouvées	–	–	–	–	–
	Probables	84 300 000	1,26	1,06	0,49	2,62

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le communiqué de presse de PMET intitulé « Ressources PMET publie une étude de faisabilité positive axée sur le lithium à CV5 pour son projet d'envergure à Shaakichiuwaanaan » daté du 20 octobre 2025 (heure de Montréal) ainsi que les déclarations de conformité figurant plus loin à la rubrique 28.

8. DÉCLARATION DES RESSOURCES MINÉRALES (RÈGLEMENT 43-101)

Le 20 juillet 2025, la Société a publié l'estimation des ressources minérales de juillet 2025 pour le projet Shaakichiuwaanaan, qui comprend les pegmatites CV5 et CV13 ainsi que les zones de césium Rigel et Vega et est présentée dans le tableau ci-dessous.

Déclaration des ressources minérales (Règlement 43-101) pour le projet Shaakichiuwaanaan

Pegmatite	Classement	Tonnes (t)	Li_2O (%)	Cs_2O (%)	Ta_2O_5 (ppm)	Ga (ppm)	Équivalent-carbonate de lithium contenu (Mt)
CV 5 et CV13	Indiquées	107 991 000	1,40	0,11	166,00	66,00	3,75
	Présumées	33 380 000	1,33	0,21	155,00	65,00	1,09

Zone de césium	Classement	Tonnes (t)	Cs_2O (%)	Li_2O (%)	Ta_2O_5 (ppm)	Cs_2O contenu (t)
Rigel	Indiquées	163 000	10,25	1,78	646	16 708
	Présumées	–	–	–	–	–
Vega	Indiquées	530 000	2,61	2,23	172	13 833
	Présumées	1 698 000	2,40	1,81	245	40 752
Rigel et Vega	Indiquées	693 000	4,40	2,12	283	30 541
	Présumées	1 698 000	2,40	1,81	245	40 752

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le communiqué de presse de PMET intitulé « La plus grande ressource minérale de pegmatite riche en césium sous forme de pollucite au monde définie à Shaakichiuwaanaan » daté du 20 juillet 2025 (heure de Montréal) ainsi que les déclarations de conformité figurant plus loin à la rubrique 28.

9. MISE À JOUR CONCERNANT LA PROSPECTION POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2026

La Société a donné le coup d'envoi à sa campagne 2026 de prospection sur le terrain à la propriété Shaakichiuwaanaan, sept appareils de forage étant activement en exploitation à la fin du trimestre. À l'instar des années précédentes, les activités sur le terrain ont repris en juin à la suite du dégel printanier annuel (« Goose Break ») et de la réouverture du camp de prospection pour la saison. En conséquence, l'activité de prospection était limitée au début du trimestre, ce qui est normal pour la Société. La campagne de 2026 devrait comprendre des forages sur quelque 45 000 m (prospection et cueillette de données géotechniques, hydrogéologiques et géologiques/relatives aux ressources), dans le but d'amener les pegmatites CV5 et CV13 à l'étape de la mise en valeur. Au cours du trimestre clos le 30 juin 2026, la Société a réalisé des forages sur un total de 7 244 m (69 trous). Les analyses et les données connexes seront reçues à l'été et à l'automne et seront intégrées aux études économiques ultérieures.

10. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

Les dépenses liées aux ajouts d'actifs de prospection et d'évaluation de la Société pour le trimestre clos le 30 juin 2026 sont les suivantes :

	Propriété Shaakichiu-waanaan Québec (Canada)	Propriétés au Québec Québec (Canada)	Propriété aux États-Unis Idaho (États-Unis)	Total
Coûts d'acquisition	$	$	$	$
Solde au 31 mars 2026	7 761 000	6 878 000	898 000	15 537 000
Ajouts	16 000	8 000	—	24 000
Solde au 30 juin 2026	**7 777 000**	**6 886 000**	**898 000**	**15 561 000**
Charges de prospection et d'évaluation				
Solde au 31 mars 2026	231 542 000	943 000	1 041 000	233 526 000
Ajouts				
Études	4 435 000	—	—	4 435 000
Transport et hébergement	4 015 000	—	—	4 015 000
Amortissement	2 498 000	—	—	2 498 000
Dépenses de forage	2 135 000	—	—	2 135 000
Autres projets géologiques	2 030 000	—	—	2 030 000
Services et dépenses en géologie	1 522 000	56 000	—	1 578 000
Solde au 30 juin 2026	**248 177 000**	**999 000**	**1 041 000**	**250 217 000**
Total au 31 mars 2026	239 303 000	7 821 000	1 939 000	249 063 000
Total au 30 juin 2026	**255 954 000**	**7 885 000**	**1 939 000**	**265 778 000**

Le terme « propriétés au Québec » désigne toutes les propriétés, autres que la propriété Shaakichiuwaanaan, qui sont situées au Québec (c'est-à-dire les propriétés Pikwa, Pontois, Pontax, Lac du Beryl et Eastmain).

A. Charges de prospection et d'évaluation

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2026, la Société a inscrit un montant de 16 635 000 $ dans les actifs de prospection et d'évaluation à sa propriété Shaakichiuwaanaan. Les ajouts les plus importants de la période sont les suivants :

- Les coûts supplémentaires de 4 435 000 $ liés aux études comprennent essentiellement des coûts associés aux études environnementales et techniques d'un montant respectif de 1 555 000 $ et de 2 880 000 $.

- Les coûts associés aux études environnementales sont liés aux activités en cours d'obtention de permis, d'examen réglementaire et de consultation des parties prenantes pour le projet Shaakichiuwaanaan, dans la foulée du dépôt de l'EIES en mars 2026. Au cours de la période, la Société a continué à faire avancer les processus d'évaluation environnementale et d'obtention de permis auprès des autorités provinciales et fédérales, a poursuivi les programmes de collecte de données environnementales de référence pour CV13 et a maintenu le dialogue avec la Nation crie de Chisasibi et d'autres parties prenantes. Elle a également fait progresser les initiatives visant à soutenir la mise en valeur future du projet, notamment la signature d'une lettre d'intention avec la Nation crie de Chisasibi et la publication de son troisième rapport ESG annuel.

- Les coûts associés aux études techniques sont principalement liés à l'étude de faisabilité mise à jour pour CV5 et à l'évaluation économique préliminaire pour CV5 et CV13, qui devraient toutes deux être achevées vers la fin de 2026. Ces études se sont concentrées sur les initiatives d'optimisation de projet et sur l'intégration des débouchés pour le tantale et le césium, dans le but de renforcer la valeur globale et la stratégie de mise en valeur du projet Shaakichiuwaanaan.

- Les dépenses de transport et d'hébergement ont totalisé 4 015 000 $ pour la période. Ces dépenses reflètent essentiellement les charges d'exploitation relatives au fonctionnement du camp de prospection de la Société au cours de la période. Elles comprennent l'hébergement, les repas, les services publics et les services de soutien nécessaires au personnel sur place et au maintien des activités de prospection. Les dépenses de transport tiennent compte d'un montant de 843 000 $ engagé pour des services d'hélicoptère, nécessaires pour accéder aux principaux sites de prospection, de même que d'un montant de 185 000 $ consacré aux vols affrétés afin de transporter les employés et les entrepreneurs vers et depuis le site du projet. À la suite de la réouverture du camp de Shaakichiuwaanaan en mai 2026, l'augmentation du taux d'occupation du camp et la reprise des activités sur le terrain ont contribué à la hausse des coûts d'exploitation et de soutien logistique du camp pour le trimestre clos le 30 juin 2026.

- Les coûts liés aux autres projets géologiques ont totalisé 2 030 000 $ pour la période. Ces coûts sont principalement imputables aux services d'ingénieurs et de spécialistes techniques externes qui ont apporté leur expertise pour soutenir l'évaluation et l'avancement du programme d'échantillonnage en vrac de la Société. Le reste des coûts concerne principalement le matériel géologique et d'autres coûts engagés dans le cadre des activités de prospection du projet Shaakichiuwaanaan.

- L'amortissement a totalisé 2 498 000 $ pour la période au titre du camp de prospection et de la route d'exploration quatre saisons temporaire. L'amortissement est inscrit aux actifs de prospection et d'évaluation, puisque le projet Shaakichiuwaanaan n'est pas en exploitation.

- Les dépenses de forage et de géologie se sont respectivement établies à 2 135 000 $ et à 1 522 000 $. Dans la foulée de la réouverture du camp de Shaakichiuwaanaan en mai 2026, la Société a donné le coup d'envoi à sa campagne de prospection sur le terrain de 2026. Durant le trimestre clos le 30 juin 2026, la Société a effectué des forages sur quelque 7 000 m à Shaakichiuwaanaan, contre 14 000 m pour la période correspondante de l'exercice précédent.

11. RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Le tableau suivant présente les états consolidés du résultat net et du résultat global pour les trimestres clos les 30 juin 2026 et 2025 :

	Trimestres clos les		
	30 juin 2026	30 juin 2025	Variation
	$	$	%
Frais généraux et frais d'administration			
Rémunération fondée sur des actions	**2 528 000**	1 483 000	70 %
Salaires, avantages sociaux et frais de gestion	**1 238 000**	1 321 000	(6) %
Honoraires professionnels et de services-conseils	**1 043 000**	983 000	6 %
Frais de soutien aux activités	**534 000**	474 000	13 %
Relations avec les investisseurs et développement des affaires	**359 000**	189 000	90 %
Déplacements	**224 000**	227 000	(1) %
Frais d'agent des transferts et de dépôt	**102 000**	80 000	28 %
Total des frais généraux et frais d'administration	**(6 028 000)**	(4 757 000)	27 %
Autres produits (charges)			
Produit au titre de la prime sur les actions accréditives	**3 107 000**	4 174 000	(26) %
Variation de la juste valeur des actions inscrites	**1 306 000**	427 000	206 %
Produit d'intérêts	**1 150 000**	696 000	65 %
Autres charges financières	**(114 000)**	(400 000)	(72) %
(Perte) bénéfice avant impôt	**(579 000)**	140 000	(514) %
Impôt sur le résultat			
Charge d'impôt différé	**(1 527 000)**	(1 816 000)	(16) %
Perte de la période	**(2 106 000)**	(1 676 000)	26 %
Autres éléments du résultat global			
Écart de conversion	**16 000**	(4 000)	(500) %
Résultat global de la période	**(2 090 000)**	(1 680 000)	24 %
Perte par action			
De base et diluée	**(0,01)**	(0,01)	

A. Perte nette

La perte nette s'est établie à 2 106 000 $ pour le trimestre clos le 30 juin 2026, contre 1 676 000 $ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les écarts les plus importants d'une période à l'autre sont présentés ci-après.

B. Frais généraux et frais d'administration

Pour le trimestre clos le 30 juin 2026, les frais généraux et frais d'administration ont totalisé 6 028 000 $, comparativement à 4 757 000 $ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2026, la charge de rémunération fondée sur des actions hors trésorerie a totalisé 2 528 000 $, soit une hausse par rapport à 1 483 000 $ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse s'explique avant tout par la charge liée à l'acquisition des droits rattachés à une attribution spéciale hors trésorerie et non récurrente de maintien en poste attribuée en décembre 2025 sous forme d'options d'achat d'actions, d'UAR et d'UAP. Elle reflète également les attributions annuelles d'UAR et d'UAP à des employés, dirigeants et consultants clés, ainsi que les attributions d'options d'achat d'actions à certains consultants au cours de la période.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2026, les salaires, avantages sociaux et frais de gestion ont totalisé 1 238 000 $, par rapport à 1 321 000 $ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La baisse s'explique en grande partie par des fluctuations normales des charges de rémunération, la taille de l'effectif du siège social de la Société étant demeurée relativement stable d'un exercice à l'autre. La charge de rémunération devrait s'accroître au cours des trimestres futurs à mesure que les embauches récemment réalisées et prévues sont intégrées dans l'équipe du siège social.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2026, les honoraires professionnels et de services-conseils ont totalisé 1 043 000 $, contre 983 000 $ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Bien que les charges globales soient généralement demeurées stables d'un trimestre à l'autre, la nature des services obtenus a changé. Les honoraires professionnels et de services-conseils de la période considérée sont principalement liés aux initiatives de relations gouvernementales et de mobilisation des parties prenantes, ainsi qu'aux honoraires de services-conseils et de services juridiques engagés dans le cadre des initiatives de développement continu des affaires de la Société, notamment la mobilisation de partenaires stratégiques potentiels au sein des chaînes de valeur des matériaux de batteries et des minéraux critiques, ainsi que le soutien à la progression de la Société vers la phase de mise en valeur du projet. Les honoraires professionnels de la période correspondante de l'exercice précédent comprenaient des coûts associés aux initiatives de recrutement et aux démarches de refonte de l'image de marque afin de soutenir la croissance et le développement de la Société.

C. Autres produits

Lors de la conclusion d'un financement en actions accréditives, la Société constate un passif au titre de la prime sur les actions accréditives à hauteur de l'écart entre le prix des actions ordinaires accréditives et la juste valeur des actions ordinaires de la Société au moment de l'émission des actions. Ce passif est réduit des coûts d'émission d'actions attribués à la composante accréditive du placement privé. Le passif au titre de la prime sur les actions accréditives est par la suite amorti sur les périodes au cours desquelles les fonds sont affectés à des frais d'exploration au Canada admissibles (« FECA »), donnant lieu à la comptabilisation d'un produit hors trésorerie au titre de la prime sur les actions accréditives.

Le produit au titre de la prime sur les actions accréditives a totalisé 3 107 000 $ pour le trimestre clos le 30 juin 2026, comparativement à 4 174 000 $ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette baisse s'explique principalement par la diminution des frais d'exploration admissibles engagés au cours de la période considérée, puisque le camp de Shaakichiuwaanaan est resté hiverné jusqu'à sa réouverture en mai 2026, les activités de prospection n'ayant repris pleinement qu'en juin 2026. En revanche, la période comparative comprenait trois mois complets de prospection active et d'activités sur le terrain, ce qui s'était traduit par une hausse du produit au titre de la prime sur les actions accréditives.

Le profit lié aux actions inscrites reflète la variation de la juste valeur des titres de capitaux propres détenus par la Société au cours de la période de présentation de l'information financière. Pour de plus amples renseignements sur ces titres, veuillez consulter la rubrique 12 du présent rapport de gestion.

Le produit d'intérêts a totalisé 1 150 000 $ pour le trimestre clos le 30 juin 2026, contre 696 000 $ pour la période comparative. Ce produit découle des intérêts gagnés sur les soldes de trésorerie des comptes bancaires d'exploitation de la Société. L'augmentation du produit d'intérêts pour le trimestre considéré s'explique en grande partie par les financements de 138 M$ réalisés à la fin de février 2026, qui ont donné lieu à une hausse des soldes de trésorerie moyens pour le trimestre.

Les autres charges financières sont principalement constituées de l'amortissement du siège social ainsi que des fluctuations découlant des variations des taux de change.

D. Impôt sur le résultat

La Société inscrit à l'actif les FECA dans ses états financiers; cependant, d'un point de vue fiscal, les FECA font l'objet d'une renonciation en faveur des investisseurs en actions accréditives qui ont participé aux financements par actions antérieurs. Ainsi, la Société ne pourra pas réduire son résultat imposable futur avec les déductions d'impôt connexes. En conséquence, elle comptabilise un passif d'impôt différé et une charge d'impôt différé hors trésorerie correspondante.

La charge d'impôt différé du trimestre clos le 30 juin 2026 a totalisé 1 527 000 $ (1 816 000 $ pour le trimestre clos le 30 juin 2025). Cette charge n'a pas d'effet sur la trésorerie. La charge d'impôt différé est principalement attribuable aux FECA auxquels la Société a renoncé en faveur des investisseurs en actions accréditives.

12. SITUATION FINANCIÈRE

	30 juin 2026 $	31 mars 2026 $	Variation %
ACTIF			
Actifs courants	**190 134 000**	192 292 000	(1) %
Actifs de prospection et d'évaluation	**265 778 000**	249 063 000	7 %
Immobilisations corporelles	**45 682 000**	48 160 000	(5) %
Dépôts	**346 000**	346 000	– %
Actions inscrites	**–**	2 070 000	(100) %
Total de l'actif	**501 940 000**	491 931 000	2 %
PASSIF			
Passifs courants	**33 770 000**	38 788 000	(13) %
Obligations liées à la mise hors service	**4 178 000**	4 150 000	1 %
Obligations locatives	**105 000**	133 000	(21) %
Impôt différé	**25 012 000**	23 491 000	6 %
Total du passif	**63 065 000**	66 562 000	(5) %
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions	**444 364 000**	431 556 000	3 %
Réserves	**34 245 000**	31 457 000	9 %
Cumul des autres éléments du résultat global	**5 000**	(11 000)	(145) %
Déficit	**(39 739 000)**	(37 633 000)	6 %
Total des capitaux propres	**438 875 000**	425 369 000	3 %
Total du passif et des capitaux propres	**501 940 000**	491 931 000	2 %

A. Actif

La baisse des actifs courants reflète principalement l'utilisation de trésorerie pour financer la poursuite du développement des actifs de prospection et d'évaluation de la Société, partiellement compensée par le reclassement des actions cotées de la Société depuis les actifs non courants vers les actifs courants, la Société s'attendant désormais à récupérer son investissement au cours des douze prochains mois.

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2026, la Société a également reçu un crédit d'impôt remboursable de 9,5 M$ lié aux dépenses d'exploration admissibles engagées au titre de la route d'accès quatre saisons temporaire, lequel était classé dans les créances au 31 mars 2026. En conséquence, la réception de ce montant n'a eu aucune incidence sur le total des actifs courants, mais a renforcé la situation de trésorerie de la Société en convertissant la créance en trésorerie.

Au trimestre clos le 30 juin 2026, la Société a repris ses activités de forage à la suite de la réouverture du camp de Shaakichiuwaanaan en mai 2026, la campagne de prospection de 2026 ayant débuté au milieu du trimestre, comme il est indiqué à la rubrique 10 du présent rapport de gestion. Outre le forage, les coûts de prospection et d'évaluation ont également englobé les coûts de géologie, de travaux techniques, d'études environnementales et d'autres études techniques à l'appui de l'avancement continu du projet Shaakichiuwaanaan. Ces études demeurent au cœur des efforts de mise en valeur de la Société et soutiennent la publication prévue des études mises à jour vers la fin de 2026, comme il est expliqué à la rubrique 4 du présent rapport de gestion.

Les investissements en immobilisations corporelles du trimestre clos le 30 juin 2026 ont été négligeables. La baisse en regard de l'exercice précédent s'explique principalement par la charge d'amortissement de 2 569 000 $ comptabilisée pour la période.

B. Passif

La baisse des passifs courants s'explique principalement par la réduction du passif au titre de la prime sur les actions accréditives, la Société ayant continué à engager des dépenses admissibles au titre des actions accréditives, remplissant ainsi ses obligations au titre du financement en actions accréditives conclu au quatrième trimestre de l'exercice précédent. Les dettes fournisseurs et charges à payer ont également diminué, ce qui traduit le règlement des obligations accumulées à la fin de l'exercice précédent, notamment la rémunération incitative à court terme, ce qui a plus que compensé l'augmentation des dettes fournisseurs liée à la reprise des activités sur le site et à l'intensification continue des activités d'ingénierie.

Les passifs non courants comprennent un passif d'impôt différé de 25 012 000 $ (23 491 000 $ au 31 mars 2026) principalement lié à la différence permanente associée à l'inscription à l'actif des FECA ayant fait l'objet d'une renonciation en faveur des investisseurs en actions accréditives.

C. Capitaux propres

Au cours de la période, la Société a tiré un produit brut global de 11,9 M$ d'un placement privé réalisé avec Volkswagen, son partenaire stratégique, conformément à la convention relative aux droits des investisseurs. Ce financement a consisté en l'émission de 2 095 745 actions ordinaires au prix de 5,66 $ chacune et a permis d'apporter des fonds supplémentaires destinés à soutenir la poursuite des activités de prospection et de développement de la Société, tout en renforçant davantage sa relation stratégique avec Volkswagen.

L'augmentation des capitaux propres reflète également le niveau de la rémunération fondée sur des actions comptabilisée pour la période, comme il est indiqué à la rubrique 11 du présent rapport de gestion.

13. FLUX DE TRÉSORERIE

Comme elle est en phase de prospection, la Société ne génère pas d'entrées de trésorerie et ne prévoit pas en générer au cours de l'exercice 2027. Pour le moment, les intérêts miniers de la Société ne génèrent aucun flux de trésorerie lié aux activités d'exploitation.

Le tableau suivant résume les variations des flux de trésorerie :

	Trimestres clos les	
	30 juin 2026	30 juin 2025
	$	$
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation, compte non tenu du fonds de roulement	**(2 409 000)**	(2 819 000)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	**4 097 000**	(216 000)
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation	**1 688 000**	(3 035 000)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	**(9 858 000)**	(15 180 000)
Entrées de trésorerie liées aux activités de financement	**10 083 000**	2 000
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**1 913 000**	(18 213 000)
Effet des taux de change sur la trésorerie	**52 000**	(147 000)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	**174 227 000**	101 173 000
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	**176 192 000**	82 813 000

A. Activités d'exploitation

Pour le trimestre clos le 30 juin 2026, les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont établies à 1 688 000 $, contre des sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation de 3 035 000 $ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'écart est principalement attribuable aux variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, principalement les créances qui, pour la période considérée, ont subi l'incidence favorable de la réception d'un crédit d'impôt pour l'exploration remboursable de 9,5 M$.

B. Activités d'investissement

Pour le trimestre clos le 30 juin 2026, les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement de la Société se sont établies à 9 858 000 $, contre 15 180 000 $ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les investissements de la Société pour l'exercice considéré sont essentiellement constitués de frais de prospection inscrits aux actifs de prospection et d'évaluation. La baisse s'explique principalement par le démarrage plus tardif des activités de prospection pour la période considérée, dans la foulée de la réouverture du camp de Shaakichiuwaanaan en mai 2026, alors que, pour la période correspondante de l'exercice précédent, les activités sur le terrain s'étaient déroulées sur un trimestre complet. La baisse a été partiellement compensée par une hausse des dépenses liées aux démarches d'obtention de permis, aux initiatives de dialogue avec les communautés et à d'autres projets géologiques menés pour soutenir l'avancement du projet Shaakichiuwaanaan.

C. Activités de financement

Pour le trimestre clos le 30 juin 2026, les entrées de trésorerie liées aux activités de financement se sont établies à 10 083 000 $, contre 2 000 $ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse s'explique principalement par l'investissement de 11,9 M$ réalisé par Volkswagen, le partenaire stratégique de la Société, pour la période considérée, alors que les activités de financement de la période comparative se limitaient au produit tiré de l'exercice d'options d'achat d'actions.

Le tableau suivant présente, au 30 juin 2026, la manière dont la Société a utilisé ces sommes, tout écart par rapport à l'emploi prévu des fonds, ainsi que l'affectation du produit des financements antérieurs pour le trimestre clos le 30 juin 2026.

Financement	Emploi prévu du produit affecté	Produit affecté ($)	Emploi réel du produit (30 juin 2026) ($)	Variation par rapport à l'emploi prévu du produit	Explication et incidence
Placement privé de Volkswagen pour un produit d'environ 11 900 000 $ (21 mai 2026)	Étude de faisabilité de CV5 EEP de CV13 Fins générales de l'entreprise	11 862 000 $	Néant	La Société n'a pas encore affecté la totalité du produit du financement.	s. o.
Appel public à l'épargne d'actions ordinaires pour un produit d'environ 73 000 000 $ (19 février 2026)	Étude de faisabilité de CV5 EEP de CV13 Fins générales de l'entreprise	72 729 000 $	5 023 000 $	La Société n'a pas encore affecté la totalité du produit du financement.	s. o.
Placement privé d'actions ordinaires accréditives pour un produit d'environ 65 000 000 $ (19 février 2026)	Dépenses minières de minéral critique admissibles	65 000 000 $	3 948 000 $	La Société n'a pas encore affecté la totalité du produit du financement.	s. o.
Placement privé de Volkswagen pour un produit d'environ 68 900 000 $ (21 janvier 2025)	Programme de développement du projet Shaakichiuwaanaan Fins générales de l'entreprise	68 900 000 $	33 328 000 $	La Société n'a pas encore affecté la totalité du produit du financement.	s. o.

La Société peut également recevoir le produit de l'exercice d'options d'achat d'actions. Ce produit est affecté à l'avancement du projet Shaakichiuwaanaan ainsi qu'aux fins générales de l'entreprise.

14. RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un résumé des résultats financiers de la Société pour les huit (8) derniers trimestres, tirés des états financiers préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité :

Aux dates indiquées et pour les trimestres clos à ces dates	30 juin 2026	31 mars 2026	31 déc. 2025	30 sept. 2025	30 juin 2025	31 mars 2025	31 déc. 2024	30 sept. 2024
Résultats d'exploitation								
Perte nette	(2 106 000)	(5 887 000)	(2 788 000)	(706 000)	(1 676 000)	(698 000)	(2 230 000)	(208 000)
Résultat de base et dilué par action	(0,01)	(0,03)	(0,02)	(0,00)	(0,01)	(0,00)	(0,02)	(0,00)
Situation financière								
Fonds de roulement[1]	156 364 000	153 504 000	50 813 000	58 351 000	72 312 000	85 936 000	30 186 000	42 222 000
Actifs de prospection et d'évaluation	265 778 000	249 063 000	236 991 000	223 424 000	204 295 000	186 865 000	169 144 000	155 160 000
Immobilisations corporelles	45 682 000	48 160 000	60 568 000	63 373 000	66 150 000	68 728 000	68 711 000	69 101 000
Actions émises et en circulation	185 942 801	183 802 875	163 782 795	162 270 235	162 270 235	162 250 235	141 588 965	141 508 965

Les variations observées au cours des huit (8) derniers trimestres sont principalement attribuables aux éléments suivants :

- Augmentation des activités du siège social et des coûts liés au personnel pour soutenir la croissance de la Société.
- Calendrier d'attribution des options d'achat d'actions et d'acquisition des droits, de même qu'en vertu de l'ancienne convention omnibus.
- Calendrier des financements en actions accréditives, période au cours de laquelle les fonds sont affectés à des dépenses admissibles et passif d'impôt différé sur le résultat découlant du financement.
- Investissements dans les actifs de prospection et d'évaluation ainsi que dans les immobilisations corporelles afin de soutenir l'avancement du projet Shaakichiuwaanaan.

15. TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL

Au 30 juin 2026, la Société disposait d'un solde de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 176 192 000 $ (174 227 000 $ au 31 mars 2026) et d'un fonds de roulement[2] de 180 048 000 $ (180 295 000 $ au 31 mars 2026), compte non tenu du passif au titre de la prime sur les actions accréditives. Au 30 juin 2026, le passif au titre de la prime sur les actions accréditives s'élevait à 23 684 000 $ (26 791 000 $ au 31 mars 2026).

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2026, la Société a tiré des fonds de l'émission de titres de capitaux propres de 11,9 M$ dans le cadre de l'émission d'actions en faveur de Volkswagen, un partenaire stratégique. Ce produit sera affecté à l'avancement du projet de mise en valeur de Shaakichiuwaanaan ainsi qu'aux fins générales de l'entreprise.

À l'heure actuelle, les activités de la Société ne génèrent pas d'entrées de trésorerie et son succès financier dépend de la capacité de la direction à découvrir, à financer et à amener à un stade de production un gisement minéral économiquement viable. Le processus de prospection minière peut prendre de nombreuses années et est soumis à des facteurs qui sont indépendants de la volonté de la Société. Pour financer ses programmes de prospection, ses études techniques détaillées et ses évaluations de l'impact environnemental et social, ainsi que pour couvrir ses frais administratifs et ses charges indirectes, la Société mobilise actuellement des capitaux en émettant des titres.

[1] Le fonds de roulement est une mesure non conforme aux IFRS qui correspond aux actifs courants moins les passifs courants.

[2] Ibid.

De nombreux facteurs influent sur la capacité de la Société à mobiliser des capitaux, notamment la santé du marché des ressources naturelles, le climat d'investissement dans la prospection minière, les antécédents de la Société, ainsi que l'expérience et le calibre de sa direction. Les besoins de financement réels peuvent varier par rapport à ceux prévus en raison de plusieurs facteurs, notamment l'avancement des activités de prospection et de développement.

La direction estime qu'elle sera en mesure de mobiliser les capitaux nécessaires à long terme, mais reconnaît qu'il existe des risques qui sont indépendants de sa volonté. Si la Société ne parvient pas à obtenir un financement suffisant, elle pourrait être amenée à réduire les programmes d'exploitation prévus et d'autres dépenses. À l'exception de ce qui est mentionné dans le présent document, la Société n'a pas connaissance de tendances, d'exigences, d'engagements, d'événements ou d'incertitudes susceptibles d'entraîner une augmentation ou une diminution importante de ses liquidités à l'heure actuelle ou dans un avenir prévisible, autres que les conditions générales du marché, qui sont incertaines pour les sociétés de prospection minière. Les augmentations ou diminutions importantes des liquidités de la Société seront essentiellement déterminées par le succès ou l'échec de ses programmes de prospection et de développement et par sa capacité continue à mobiliser des capitaux.

La Société estime qu'elle dispose d'un fonds de roulement suffisant pour maintenir ses activités prévues pour les 12 prochains mois. Comme nous l'avons déjà mentionné, la capacité de la Société à réunir des capitaux dépendra de la conjoncture du marché; il est possible qu'elle ne puisse pas émettre d'actions ordinaires ou d'autres titres ou qu'elle ne puisse pas le faire selon des modalités acceptables. Pour de plus amples renseignements sur les risques financiers auxquels la Société est exposée et leur incidence potentielle, se reporter à la rubrique « Risques et incertitudes » du présent rapport de gestion.

16. DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Au	30 juin 2026	12 août 2026	
Actions ordinaires émises et en circulation	185 942 801	185 942 801	
Options d'achat d'actions en cours	8 528 016	8 528 016	
Unités d'actions liées à la performance	1 712 143	1 712 143	1)
Unités d'actions restreintes	1 712 143	1 712 143	1)
Unités d'actions différées	332 440	332 440	1)

1) Les unités d'actions liées à la performance, les unités d'actions restreintes et les unités d'actions différées en cours présentées dans ce tableau ne tiennent pas compte des attributions qui ont été octroyées, mais qui demeurent soumises à l'approbation des actionnaires.

17. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société comprennent ses filiales et ses principaux dirigeants. Sont considérées comme des principaux dirigeants les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société, de manière directe ou indirecte. Les principaux dirigeants sont les hauts dirigeants et les administrateurs de la Société. Les transactions avec les principaux dirigeants sont présentées à la note 15 des états financiers consolidés audités de la Société pour les exercices clos les 31 mars 2026 et 2025, qui sont disponibles sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, et sur le site de l'ASX, au www.asx.com.au.

Aucun changement important touchant les transactions entre parties liées n'est survenu au cours du trimestre clos le 30 juin 2026.

18. INFORMATION SECTORIELLE

La Société exerce ses activités dans un seul secteur, soit la prospection et le développement de propriétés minières. Les actifs de prospection et d'évaluation de la Société sont tous situés au Québec (Canada), à l'exception d'actifs d'un montant de 1 939 000 $ situés aux États-Unis (1 939 000 $ au 31 mars 2026).

Les immobilisations corporelles de la Société sont toutes situées au Canada.

19. MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES ET JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES CRITIQUES

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées, en fonction de l'expérience passée et d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs qui sont jugées raisonnables dans les circonstances. L'établissement des estimations nécessite l'exercice du jugement à partir de différentes hypothèses et d'autres facteurs, tels que l'expérience passée et la conjoncture économique actuelle et prévue. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations comptables et les hypothèses critiques ainsi que les jugements critiques posés en lien avec l'application des méthodes comptables de la Société sont présentés à la note 5 des états financiers audités de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2026, qui sont disponibles sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, sur le site de l'ASX, au www.asx.com.au, et sur le site Web de la Société, au www.pmet.ca/fr/.

Avec prise d'effet le 1er avril 2026, la Société a adopté les modifications d'IFRS 9 *Instruments financiers* et d'IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la Société. Veuillez vous reporter à la note 2.5 des états financiers pour de plus amples renseignements sur la nouvelle norme comptable.

La Société n'a pas encore adopté IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027. Elle évalue actuellement l'incidence de cette norme.

Bien que la Société ait mené à bien en novembre 2025 son étude de faisabilité portant uniquement sur le lithium pour CV5, elle continue d'inscrire les dépenses liées au projet Shaakichiuwaanaan dans les actifs de prospection et d'évaluation conformément à IFRS 6. La direction a conclu qu'au 30 juin 2026, la faisabilité technique et la viabilité commerciale du projet n'avaient pas encore été démontrées aux fins comptables.

20. ARRANGEMENTS HORS BILAN

La Société n'a conclu aucun arrangement hors bilan important.

21. TRANSACTIONS ENVISAGÉES

La Société n'envisage aucune transaction.

22. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

La Société considère que sa structure de capital inclut les capitaux propres résiduels nets de tous les actifs, déduction faite des passifs. Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants : i) maintenir une souplesse financière de manière à préserver sa capacité à respecter ses obligations financières et à poursuivre son exploitation; ii) maintenir une structure de capital qui lui permet de financer sa croissance au moyen de flux de trésorerie générés en interne et de sa capacité d'emprunt; et iii) optimiser l'utilisation de son capital afin d'offrir un rendement sur investissement approprié à ses actionnaires compte tenu du risque.

La stratégie financière de la Société se base sur la conjoncture du marché et s'adapte à celle-ci afin de maintenir une structure de capital souple et conforme à ses objectifs et aux caractéristiques de risque de ses actifs sous-jacents. La Société gère sa structure de capital et y apporte des ajustements en fonction de l'évolution de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque de ses actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la Société peut tenter d'émettre de nouvelles actions, d'acquérir ou de céder des actifs ou d'ajuster le solde de sa trésorerie, de ses équivalents de trésorerie et de ses créances.

23. INSTRUMENTS FINANCIERS

La nature et l'ampleur des risques liés aux instruments financiers de la Société sont résumées à la note 14 des états financiers audités de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2026, qui sont disponibles sur le site Web de la Société, au www.pmet.ca/fr/, sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, et sur le site de l'ASX, au www.asx.com.au.

24. RISQUES ET INCERTITUDES

En tant que société de prospection, la Société est exposée aux risques financiers et opérationnels inhérents à ses activités, lesquels peuvent nuire de manière significative à sa situation financière, à ses résultats d'exploitation ou au cours de ses actions. Nous invitons le lecteur à tenir attentivement compte de ces risques ainsi que des informations figurant aux présentes.

Pour une analyse exhaustive et une description des facteurs de risque liés à la Société et à ses activités, se reporter à la rubrique sur les facteurs de risque de la notice annuelle la plus à jour de la Société, datée du 19 juin 2026, qui est disponible sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, et sur le site de l'ASX, au www.asx.com.au. Cette rubrique est intégrée par renvoi dans le présent rapport de gestion. Veuillez noter que la vision des risques de la Société n'est pas statique et que les lecteurs sont avertis qu'il n'y a aucune garantie que tous les risques pour la Société, à tout moment, puissent être identifiés avec précision, évalués quant à leur importance ou leur incidence, gérés ou contrôlés ou atténués de manière efficace. La Société peut être confrontée à des risques supplémentaires, nouveaux ou élevés, qui ne sont pas décrits dans le présent document.

25. NATURE DES TITRES

L'achat de titres de la Société comporte un degré élevé de risque et ne devrait être entrepris que par des investisseurs dont les ressources financières sont suffisantes pour leur permettre d'assumer ces risques. Les titres de la Société ne doivent pas être achetés par des personnes qui ne peuvent pas se permettre de perdre la totalité de leur investissement. En outre, les actionnaires sont encouragés à demander l'avis d'un conseiller financier dûment qualifié avant de prendre toute décision de placement concernant les titres de la Société.

26. CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information devant être communiquée par la Société, dans ses documents annuels ou intermédiaires ou dans d'autres rapports déposés ou soumis par la Société en vertu des lois sur les valeurs mobilières, est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières, et comprennent des contrôles et procédures conçus pour s'assurer que l'information devant être communiquée par la Société, dans ses documents annuels ou intermédiaires ou dans d'autres rapports déposés ou soumis par la Société en vertu des lois sur les valeurs mobilières, est recueillie et communiquée à la direction de la Société, y compris son chef de la direction et sa chef des finances, de manière à permettre la prise de décisions en temps opportun concernant la communication de l'information. Le chef de la direction et la chef des finances de la Société ont évalué, ou fait évaluer sous leur supervision, la conception et l'efficacité du fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information (au sens du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs)* de la Société au 30 juin 2026, et ils ont conclu que ces contrôles et procédures avaient été conçus et fonctionnaient efficacement.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

Les contrôles internes à l'égard de l'information financière sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis conformément aux normes IFRS de comptabilité. La direction est également responsable de la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication, conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société s'entendent des politiques et procédures qui concernent la tenue de comptes suffisamment détaillée pour donner une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs; fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité et que les encaissements et décaissements ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil de la Société; et fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention et la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs qui pourrait avoir une incidence significative sur ses états financiers.

Aucune modification significative n'a été apportée aux contrôles internes à l'égard de l'information financière au cours du trimestre clos le 30 juin 2026. La direction, y compris le chef de la direction et la chef des finances, a évalué l'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière. Le chef de la direction et la chef des finances ont tous deux conclu qu'en date du 30 juin 2026, les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société, au sens du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, sont efficaces pour atteindre les objectifs pour lesquels ils ont été conçus. En raison de leurs limites inhérentes, les contrôles internes à l'égard de l'information financière ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable et peuvent ne pas prévenir ou détecter des inexactitudes. Toute projection d'une évaluation de l'efficacité pour des périodes ultérieures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou d'une détérioration du niveau de respect des politiques ou des procédures.

De plus, toute projection d'une évaluation de l'efficacité pour des périodes ultérieures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou d'une détérioration du niveau de respect des politiques ou des procédures. Le cadre de contrôle utilisé pour évaluer l'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société est le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié en 2013 par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission.

27. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Des renseignements supplémentaires sur la Société, y compris sa notice annuelle la plus récente datée du 19 juin 2026, sont disponibles sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, sur le site de l'ASX, au www.asx.com.au, et sur le site Web de la Société, au www.pmet.ca/fr/.

28. PERSONNE QUALIFIÉE / COMPÉTENTE

L'information technique figurant dans le présent rapport de gestion ayant trait aux estimations des ressources minérales et aux résultats de prospection pour la propriété Shaakichiuwaanaan est fondée sur l'information compilée par Darren L. Smith, M. Sc., géo. professionnel, personne qualifiée au sens du Règlement 43-101 et membre en règle de l'Ordre des géologues du Québec (permis de géologue n° 01968) et de l'Association of Professional Engineers and Geoscientists of Alberta (membre n° 87868), et donne une image fidèle de cette information. M. Smith a examiné et approuvé toute l'information technique contenue dans le présent rapport de gestion ayant trait aux questions précitées.

M. Smith est vice-président exécutif, Prospection, de la Société. Il détient des actions ordinaires, des options, des unités d'actions de performance et des unités d'actions restreintes de la Société.

M. Smith possède suffisamment d'expérience, qui est pertinente pour le style de minéralisation, le type de gisement à l'étude et les activités entreprises, pour se qualifier comme personne compétente tel que le décrit l'Australasian Code for Reporting of Exploration Results, Mineral Resources and Ore Reserves 2012 (the JORC Code (2012)) (le « **code JORC** »). M. Smith consent à ce que soient incluses dans le présent rapport de gestion les questions en lien avec l'information qu'il a fournie, dans la forme et le contexte dans lesquels elle est présentée.

L'information technique figurant dans le présent rapport de gestion ayant trait à l'étude de faisabilité, y compris la réserve minérale, pour la propriété Shaakichiuwaanaan est fondée sur l'information compilée par Frédéric Mercier-Langevin, ing., M. Sc., personne qualifiée au sens du Règlement 43-101 et membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec, et donne une image fidèle de cette information. M. Mercier-Langevin a examiné et approuvé toute l'information technique contenue dans le présent rapport de gestion ayant trait aux questions précitées.

M. Mercier-Langevin est chef du développement et chef de l'exploitation de la Société. Il détient des actions ordinaires, des options, des unités d'actions de performance et des unités d'actions restreintes de la Société.

M. Mercier-Langevin possède suffisamment d'expérience, qui est pertinente pour le style de minéralisation, le type de gisement à l'étude et les activités entreprises, pour se qualifier comme personne compétente tel que le décrit le code JORC. M. Mercier-Langevin consent à ce que soient incluses dans le présent rapport de gestion les questions en lien avec l'information qu'il a fournie, dans la forme et le contexte dans lesquels elle est présentée.

Conformément à la Règle d'inscription 5.23 de l'ASX, l'estimation des ressources minérales consolidées et les réserves minérales du projet Shaakichiuwaanaan dont il est question dans le présent rapport de gestion ont initialement été annoncées par la Société conformément aux Règles d'inscription 5.8 et 5.9 de l'ASX dans des communiqués de presse intitulés « La plus grande ressource minérale de pegmatite riche en césium sous forme de pollucite au monde définie à Shaakichiuwaanaan » daté du 20 juillet 2025 (heure de Montréal) et « Ressources PMET publie une étude de faisabilité positive axée sur le lithium à CV5 pour son projet d'envergure à Shaakichiuwaanaan » daté du 20 octobre 2025 (heure de Montréal). La Société confirme qu'en date du présent rapport de gestion, elle n'a connaissance d'aucune nouvelle information ou donnée vérifiée par la personne compétente ayant une incidence importante sur l'information incluse dans l'annonce correspondante et que toutes les hypothèses et tous les paramètres techniques importants qui sous-tendent les estimations dans l'annonce correspondante continuent de s'appliquer et n'ont pas changé de manière importante. La Société confirme qu'en date du présent rapport de gestion, la forme et le contexte selon lesquels les conclusions de la personne compétente sont présentées n'ont pas été modifiés de manière importante par rapport à l'annonce initialement faite aux marchés.

L'information contenue dans le présent rapport qui renvoie à la cible de production et à l'information financière prospective établie en fonction de la cible de production tirée de l'étude de faisabilité pour le projet Shaakichiuwaanaan a initialement été annoncée par la Société conformément aux règles d'inscription 5.16 et 5.17 de l'ASX dans un communiqué intitulé « Ressources PMET publie une étude de faisabilité positive axée sur le lithium à CV5 pour son projet d'envergure à Shaakichiuwaanaan » daté du 20 octobre 2025 (heure de Montréal). La Société confirme qu'en date du présent rapport de gestion, toutes les hypothèses significatives sur lesquelles se fondent la cible de production et les prévisions financières figurant dans l'annonce initiale continuent de s'appliquer et n'ont pas changé de façon significative.

29. MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport de gestion contient de l'« information prospective » ou des « énoncés prospectifs » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables.

À l'exception des énoncés concernant des faits présents ou historiques, tous les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion constituent des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à des hypothèses; par conséquent, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés. Nous avisons donc le lecteur de ne pas se fier sans réserve aux énoncés prospectifs. Généralement, les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi d'expressions comme « prévoir », « mise en valeur », « croissance », « continu », « intentions », « attentes », « stratégie », « occasions », « anticipé », « tendances », « potentiel », « perspectives », « additionnel », « en bonne voie de », « perspectives », « estimé », « cible », « fera », « s'attend à » ou des variations de ces termes et expressions ou de déclarations selon lesquelles certaines mesures, certains événements ou certains résultats « peuvent », « devraient » ou « pourraient » être prises, survenir ou être atteints. Plus précisément, le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs concernant notamment l'intégration d'un futur flux potentiel de coproduits, y compris l'avancement d'un éventuel circuit de récupération de tantale à CV5 et l'évaluation continue des possibilités offertes par le césium à CV13 et à CV5; l'achèvement d'une étude de faisabilité mise à jour pour CV5 vers la fin de 2026 intégrant le tantale en tant que précieux coproduit et d'autres optimisations du projet entrant dans le champ de l'EIES actuelle; la réalisation d'une EEP (CV5 + CV13) vers la fin de 2026 qui intégrera les paramètres économiques du lithium, du tantale et du césium; l'avancement des activités d'obtention de permis et de relations communautaires en vue d'une décision d'investissement finale d'ici la fin de l'année civile 2027; le lancement et l'avancement du processus de financement de projet en 2026 et en 2027 en vue d'une décision d'investissement finale d'ici la fin

de l'année civile 2027; l'évaluation et l'avancement de l'initiative d'échantillonnage en vrac par suite du dépôt de la demande d'attestation de non-assujettissement au processus d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social ciblant le gisement souterrain afin d'améliorer la compréhension des caractéristiques géologiques de la zone à teneur élevée Nova et de valider les spécifications et la qualité des produits à grande échelle; la capacité de renforcer l'engagement avec les partenaires du secteur en aval; le renforcement de l'alignement dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement des matériaux de batteries et le positionnement de la Société pour de futures occasions d'approvisionnement et de collaboration stratégique; la capacité d'évaluer des cibles de prospection à fort potentiel afin de débloquer des ressources supplémentaires et d'optimiser l'échelle et la portée globales du projet Shaakichiuwaanaan; le développement de la propriété Shaakichiuwaanaan de la Société; le potentiel de croissance des ressources au moyen de forages de prospection continus à la propriété Shaakichiuwaanaan; le développement des actifs secondaires de la Société; les intentions de la Société à l'égard de ses activités et de son exploitation; les attentes de la Société concernant sa capacité à réunir des capitaux et à faire croître ses activités; la stratégie et les occasions de croissance de la Société; les tendances et les défis auxquels seront soumis les activités de la Société et son secteur d'activité; le positionnement éventuel de la Société dans les marchés et les secteurs où elle exerce ses activités; la valeur perçue et le potentiel futur des propriétés de la Société; l'étude de faisabilité mise à jour et l'EEP proposée, y compris le moment de leur publication; l'EIES et les résultats de celle-ci; les résultats de la prospection; le potentiel du césium et du tantale en tant que sous-produits découlant du développement continu du projet Shaakichiuwaanaan; les cibles de prospection, les budgets, les flux de trésorerie prévisionnels et le rendement du capital investi; les plans stratégiques; le cours et la demande de lithium et la résilience de la Société face aux fluctuations du cours et de la demande de lithium; l'obtention de permis ou les délais; la réglementation gouvernementale et les relations avec les gouvernements; les perspectives de la Société pour l'exercice se terminant le 31 mars 2027, y compris l'achèvement d'une étude de faisabilité mise à jour pour CV5 vers la fin de 2026, l'achèvement d'une EEP vers la fin de 2026 en vue d'une prise de décision d'investissement finale d'ici la fin de l'année civile 2027, l'évaluation, l'avancement et le financement de l'initiative d'échantillonnage en vrac, le renforcement de l'engagement avec les partenaires du secteur en aval et l'optimisation de l'échelle et de la portée globales du projet Shaakichiuwaanaan.

Les principales hypothèses sur lesquelles repose l'information prospective de la Société comprennent notamment les résultats des études en cours et projetées; le financement total nécessaire pour la mise en production du projet Shaakichiuwaanaan; la capacité de la Société à obtenir du financement supplémentaire en temps opportun et à des conditions raisonnables; sa capacité d'atteindre ses objectifs actuels en matière de prospection, de développement et d'autres objectifs concernant ses propriétés; sa capacité à s'approvisionner en services, en matériaux et en matières consommables nécessaires au développement et à l'exploitation du projet Shaakichiuwaanaan selon des modalités commercialement viables; les attentes de la Société selon lesquelles le cours actuel et la demande de lithium, de césium et d'autres marchandises se maintiendront ou s'amélioreront; sa capacité à obtenir les permis requis et les approbations gouvernementales nécessaires; sa capacité à attirer et à retenir du personnel clé; la conjoncture commerciale et économique en général, y compris la concurrence, dans le marché sur lequel la Société exerce ses activités.

Parmi les risques auxquels la Société est exposée et les incertitudes qui pourraient entraîner un écart significatif entre les résultats réels et ceux exprimés dans les énoncés prospectifs, notons la capacité de la Société d'exécuter ses plans visant le projet Shaakichiuwaanaan, y compris selon le calendrier prévu; la capacité de la Société de générer des produits et de combler ses besoins en capitaux futurs; la rentabilité de la Société à court ou à moyen terme; les risques liés à l'estimation des ressources minérales; les risques et les coûts liés à la prospection, au développement et à l'exploitation; la dépendance de la Société à l'égard de la propriété Shaakichiuwaanaan; la contestation ou la remise en question des titres de propriétés minières de la Société; l'obtention par la Société et le maintien des licences et des permis des autorités gouvernementales

compétentes; les réglementations en matière d'environnement et de sécurité; le risque lié à l'accès aux terres; l'accès à suffisamment de matériel usagé et neuf; l'entretien du matériel; la dépendance de la Société à l'égard du personnel clé; la capacité de la Société à obtenir l'acceptabilité sociale des Premières Nations en ce qui concerne son projet Shaakichiuwaanaan; la dépendance de la Société à l'égard de relations d'affaires clés; la stratégie de croissance de la Société; la capacité de la Société à obtenir de l'assurance; les risques liés à la santé et la sécurité au travail; les risques de publicité négative; les risques liés aux tiers; l'interruption des activités commerciales de la Société; la dépendance de la Société envers la technologie et les systèmes d'information; les risques de litiges; les risques fiscaux; les dépenses imprévues; les crises sanitaires; le changement climatique; la conjoncture générale de l'économie; les risques liés aux prix des marchandises et au change; la demande de lithium; la volatilité du cours de l'action; les obligations des sociétés ouvertes; le risque lié à la concurrence; la politique de dividendes; les lois et les politiques; les cas de force majeure; et les changements technologiques.

Bien que la Société soit d'avis que ses attentes sont fondées sur des hypothèses raisonnables et qu'elle ait tenté de cerner les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont décrits dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats diffèrent de ceux qui sont prévus, estimés ou voulus. Rien ne garantit que cette information prospective sera exacte, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de manière importante de ceux anticipés dans cette information. Ces risques ne sont pas exhaustifs; ils doivent toutefois être examinés attentivement. Si l'un ou l'autre de ces risques ou incertitudes devait se matérialiser, les résultats réels pourraient s'écarter de manière significative de ceux prévus dans les énoncés prospectifs. Les lecteurs ne devraient pas se fier sans réserve aux énoncés prospectifs en raison des risques, des incertitudes et des hypothèses inhérents à ce type d'énoncés.

Les énoncés prospectifs contenus dans les présentes ne sont valables qu'à la date de celles-ci. La Société n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser les énoncés prospectifs, que ce soit par suite de nouveaux éléments d'information, d'événements futurs ou d'autres faits, sauf dans la mesure prévue par les lois en vigueur. Tous les énoncés prospectifs attribuables à la Société sont visés par la présente mise en garde.

L'information contenue dans le présent rapport qui renvoie à la cible de production et à l'information financière prospective établie en fonction de la cible de production tirée de l'étude de faisabilité pour le projet Shaakichiuwaanaan a initialement été annoncée par la Société conformément aux règles d'inscription 5.16 et 5.17 de l'ASX dans un communiqué intitulé « Ressources PMET publie une étude de faisabilité positive axée sur le lithium à CV5 pour son projet d'envergure à Shaakichiuwaanaan » daté du 20 octobre 2025 (heure de Montréal). La Société confirme qu'en date du présent rapport, toutes les hypothèses significatives sur lesquelles se fondent la cible de production et les prévisions financières figurant dans l'annonce initiale continuent de s'appliquer et n'ont pas changé de façon significative.

30. APPROBATION

Le conseil d'administration a approuvé le contenu du présent rapport de gestion.

« Ken Brinsden »

Ken Brinsden
Président, chef de la direction et directeur général

Le 13 août 2026